



COMITÉ DE BASSIN
ADOUR-GARONNE

11^{ème} Programme 2019-2024

Premières orientations

**Forums
Septembre 2017**

Un programme pluriannuel d'intervention, c'est quoi?

Equilibre sur 6 ans (2019-2024) entre :

Recettes

- Redevances (15) = pression*taux
- Remboursements d'avances

Dépenses

- Objectifs / ambition par grands domaines
 - actions ou travaux d'intérêt commun au bassin qui contribuent à la gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques, du milieu marin et de la biodiversité
- Subventions / avances / primes de résultat
- Règles / Modalités d'attribution



COMITÉ DE BASSIN

ADOUR-GARONNE

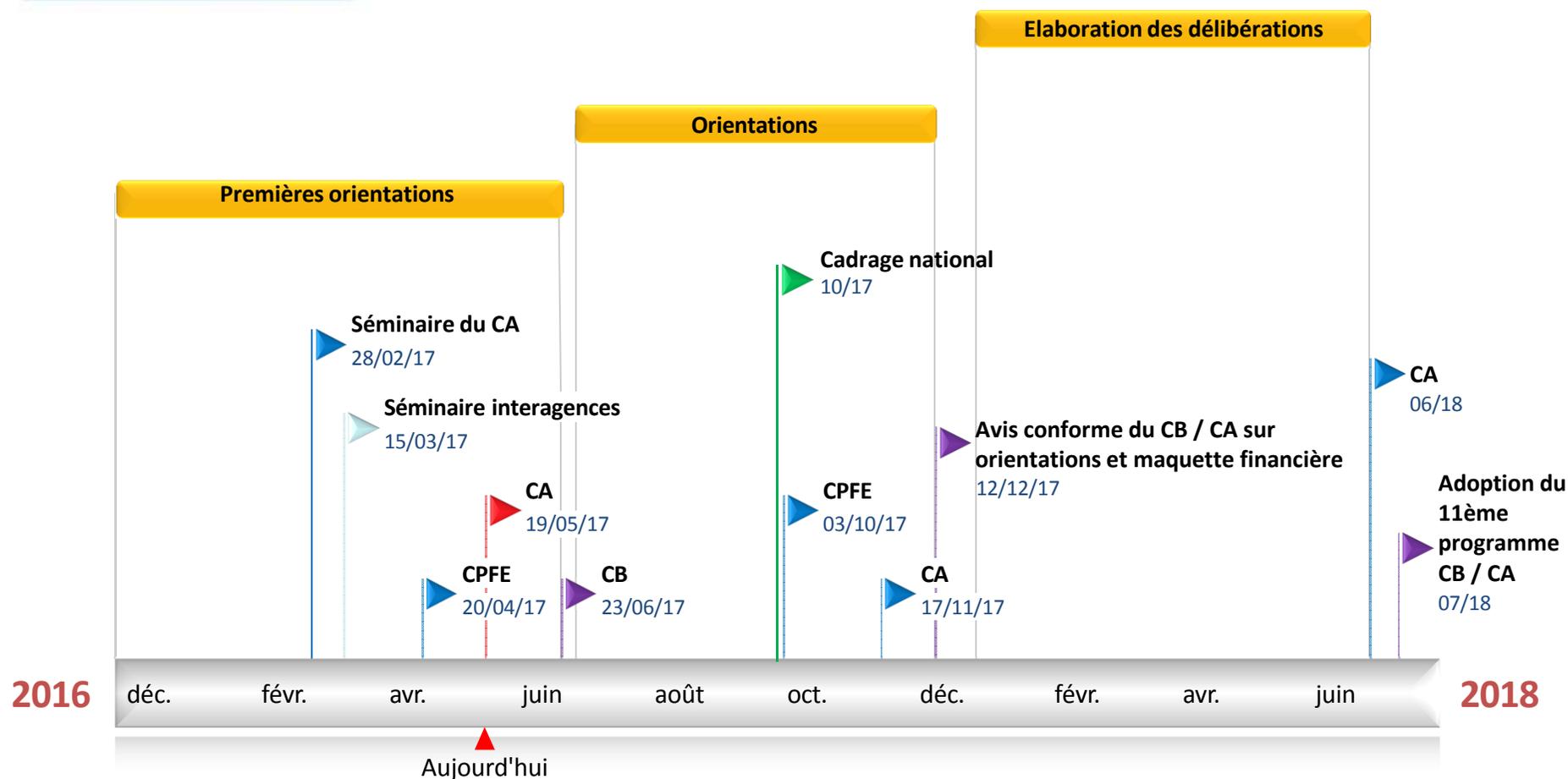
Calendrier d'élaboration du 11^{ème} programme

Date	instance	objet
28 février 2017	Séminaire du CA	Ecoute sur les orientations
14/15 mars 2017	Séminaire interagences	Orientations nationales
20 avril 2017	CPFE	Premières orientations
19 mai 2017	CA	
23 juin 2017	CB	
Octobre 2017		Cadrage national des programmes
3 octobre 2017	CPFE	Orientations et maquette financière
17 novembre 2017	CA	
12 décembre 2017	Avis conforme CB/CA	Validation des orientations et maquette financière
janvier à juin 2018	CPFE	Élaboration des délibérations (taux des redevances et modalités d'aide)
Juin 2018	CA	Présentation du 11 ^{ème} programme
Juillet 2018	Avis conforme CB/CA	Adoption du 11 ^{ème} programme



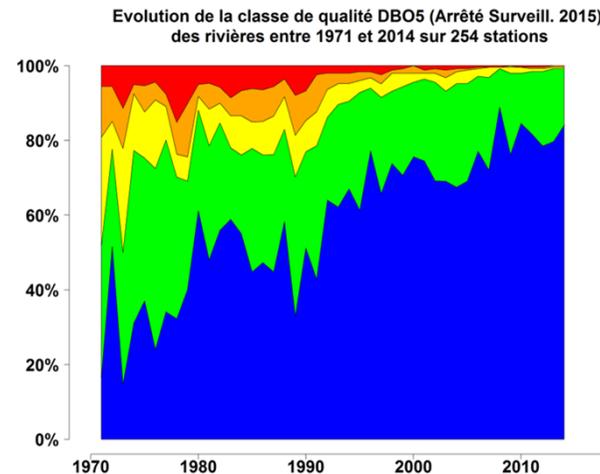
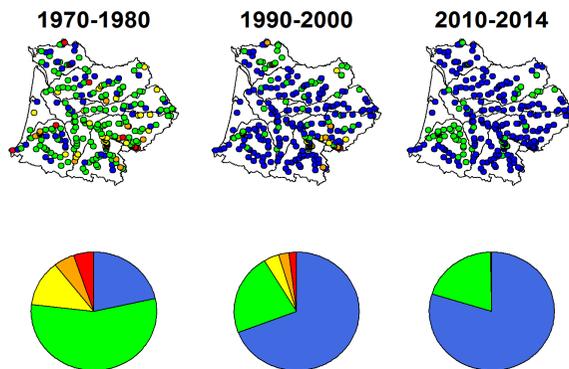
COMITÉ DE BASSIN
ADOUR-GARONNE

Calendrier d'élaboration du 11^{ème} programme



Des progrès sur le long terme...

Ex Macro polluants:



Entre 1971 et 2015, sur les 250 stations historiques du bassin :

- ✓ Une **baisse** globale de 55 % des concentrations
- ✓ 67,7 % des stations voient leur pollution organique régresser
- ✓ 50 à 99% des stations en bon état
- ✓ 20 à 80 % de stations en très bon état



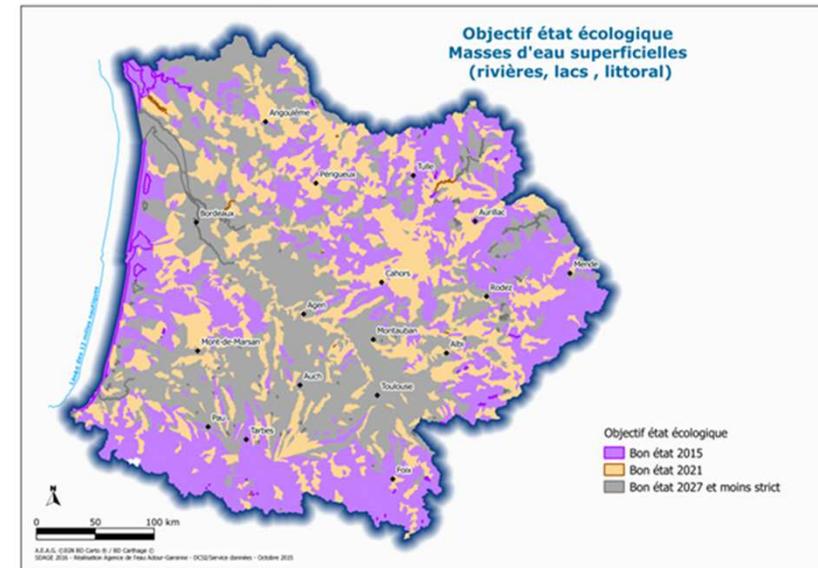
COMITÉ DE BASSIN
ADOUR-GARONNE

Mais ...les besoins restent élevés

Objectifs du 11^{ème} Prq = 10^{ème}

Objectifs SDAGE

- Reconquête du bon état des eaux et des milieux aquatiques
- Non dégradation
- Zones protégées
- Substances dangereuses
- Gouvernance
- Assainissement
- Qualité de l'eau potable
- Gestion quantitative
- Restaurer les fonctionnalités des milieux et biodiversité aquatiques
- Solidarité territoriale



Nouveautés

- Adaptation CC
- Milieux marins
- Innovation
- Métabolites de pesticides?



11^{ème} programme

Les besoins restent élevés

Exemples	Fait au 10 ^è P	« Reste à faire »	Potentiel réaliste sur le 11 ^{ème} programme
Réduction des pressions domestiques fortes et significatives	interventions sur 200 masses d'eau	500 masses d'eau	Intervention potentielle sur 300 masses d'eau
Eau potable	400 Unités de distributions fiabilisées + Appel à projets	2 300 systèmes éligibles (protection et traitement)	400 Unités à fiabiliser
Poll Agricoles: Plans Actions Territoriaux	57 PAT mis en œuvre	31 à mettre en œuvre +26 vont se prolonger	57 mais à ambition différenciée
Continuité écologique	300 ouvrages équipés	1600 ouvrages en liste 2 (certains franchissables)	500 ouvrages liste 2
Zones vulnérables	320 exploitations aidées	10 000 exploitations potentiellement concernées par la mise aux normes	1000 exploitations aidées
Gestion de la ressource	Lancement des projets de territoire (1 projet de territoire mis en œuvre)	10 projets de territoires (3 en émergence, 6 en élaboration et 1 mis en œuvre) 47 périmètres en déséquilibre à restaurer (27 sur échéance 2021, 3 sur 2024 et 17 sur 2027)	10 projets de territoires (3 en émergence, 6 en élaboration et 1 mis en œuvre) 47 périmètres en déséquilibre à restaurer (27 sur échéance 2021, 3 sur 2024 et 17 sur 2027)

Diapositive 7

AC2

ajouter gestion quanti
Aline Comeau; 20/04/2017



COMITÉ DE BASSIN
ADOUR-GARONNE

11^{ème} programme

Un équilibre à trouver

Hypothèse de recettes stables

- **Plafonnement des redevances et prélèvements nouveaux**
- **Baisse des retours d'avance**

↑
Cadrage national à venir : encore plus contraint en termes de recettes

Besoins importants

- Objectifs du **SDAGE** avec taux incitatifs: « Reste à faire »
- Solidarité territoriale
- Nouveaux objectifs (**PACC**, **PAMM**, nouveaux pb)
- Soutien à **l'innovation**
- Marge de manœuvre pour **Appels à projets**
- « **Ombre portée** » du 10^{ème} programme

Maîtrise des dépenses !



11^{ème} programme

Deux leviers

Comment rester **incitatif** sur les priorités?

=> **Accroître la sélectivité**

- Resserrer sur les priorités
- Resserrer les critères de solidarité territoriale
- Augmenter le prix minimal de l'eau

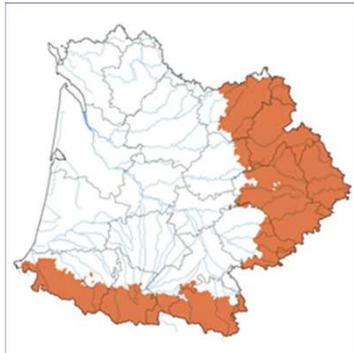
=> **Accroître l'efficacité**

- Synergie nécessaire avec le levier réglementaire
- Simplification/suppression des aides peu efficaces et coûteuses en instruction

Principes souhaités par le CA/CB (1/2)

- Maîtriser les dépenses/recettes
- Poursuivre les ambitions du SDAGE
- Prise en compte nouvelle du:
 - Plan d'adaptation au changement climatique
 - Plan d'Action pour les milieux marins
 - Nouvelles problématiques seulement sous forme d'appel à projets, si possible
 - Soutien à l'innovation
- Adapter la Solidarité territoriale
 - Sur une zone restreinte (montagne?)
- Conserver des taux incitatifs sur les priorités
 - au moins au début du 11^{ème} Programme

Quelle solidarité territoriale ?



Zones de
montagne??

Maintien de la solidarité entre territoires pour l'assainissement et l'eau potable

Des critères de solidarité revisités suite aux lois Notre et Montagne

- Handicaps naturels
- Densité
- Richesse

Exemple de combinaison priorité SDAGE ET solidarité territoriale

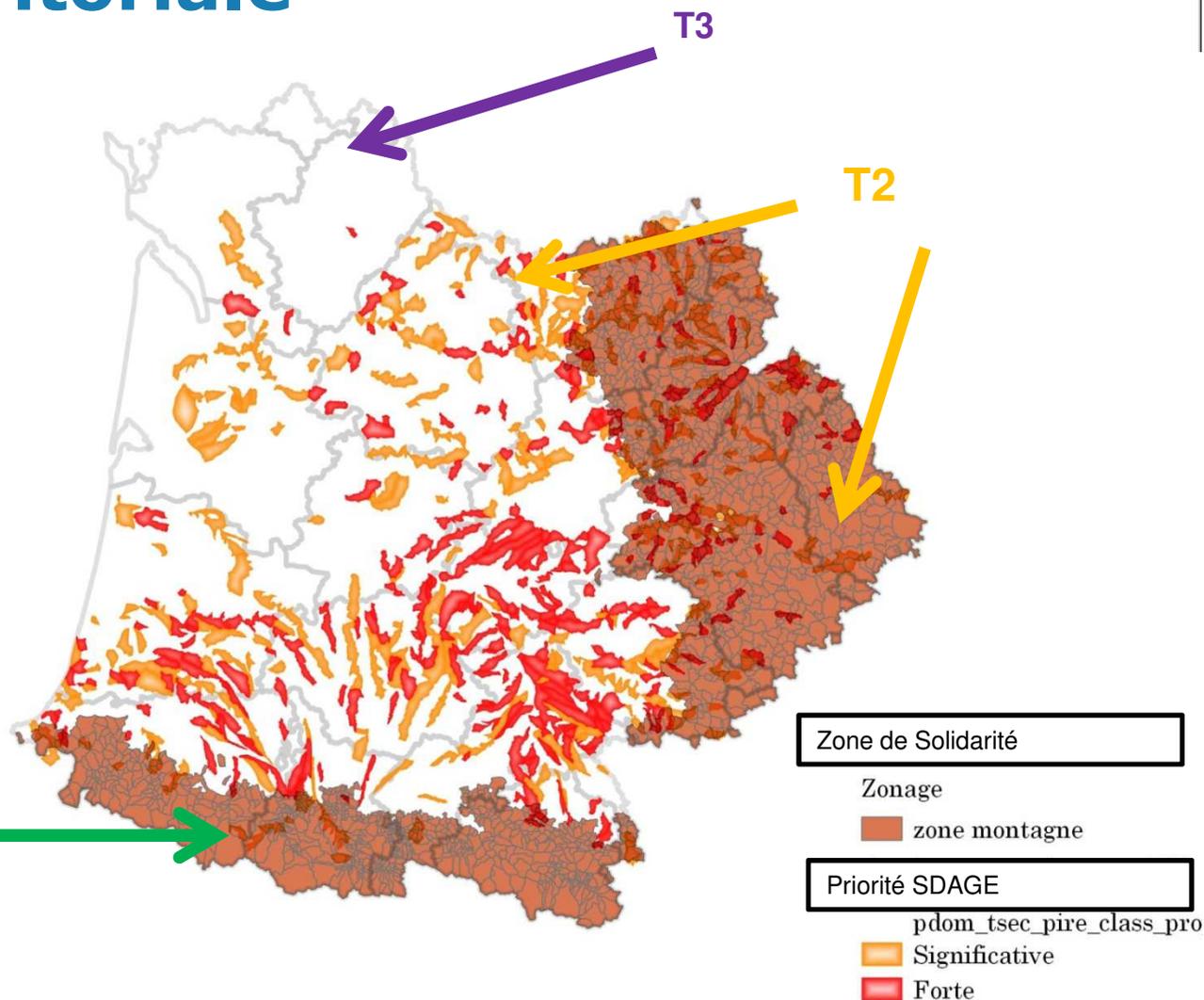
Travaux
d'assainissement :

Taux d'aide

T1 >= **T2** > **T3**

Ex 60% > 35% > 13%

T1 taux aide max (%) →



Principes souhaités par le CA (2/2)

- Renforcer la sélectivité:
 - Conditionnalité plus forte des aides agence
 - Augmenter le prix minimal de l'eau
 - Synergie avec réglementaire
 - Fuites dans les réseaux : pas possible (CDC)
- Simplification et efficacité
 - Alléger le dispositif et supprimer les aides peu efficaces
 - Renforcer l'évaluation des résultats
- Conserver une offre financière variée (subventions et avances remboursables)



COMITÉ DE BASSIN
ADOUR-GARONNE

Merci de votre attention

Rendez vous en décembre 2017

pour un avis formel du CB sur les
orientations et maquettes financières du
11^è programme

D'ici là -> CPFE-CA



COMITÉ DE BASSIN
ADOUR-GARONNE

Un programme pluriannuel d'intervention, c'est quoi?

Equilibre sur 6 ans entre :

Recettes

- Redevances (15) = pression*taux
- Remboursements d'avances

Dépenses

- Objectifs / ambition par grands domaines
 - actions ou travaux d'intérêt commun au bassin qui contribuent à la gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques, du milieu marin et de la biodiversité
- Subventions / avances / primes de résultat
- Règles / Modalités d'attribution

Quelles dépenses?

A – Tendancier : Poursuite du 10^{ème} Prg

Hypothèses :

- Pas de nouvelle éligibilité
- Mêmes conditions de taux
- Établi sur un « potentiel réaliste » pour chaque type d'intervention
- Zone de solidarité territoriale = 85% du BAG (rural / urbain)

**=> Dépense prévisionnelle environ
330 M€ / an**

Quelles dépenses?

B - Nouveaux objectifs du 10^{ème}

- Mêmes conditions de taux
- Établis sur un « potentiel réaliste » pour chaque type d'intervention
- Zone de solidarité territoriale = 85% du BAG

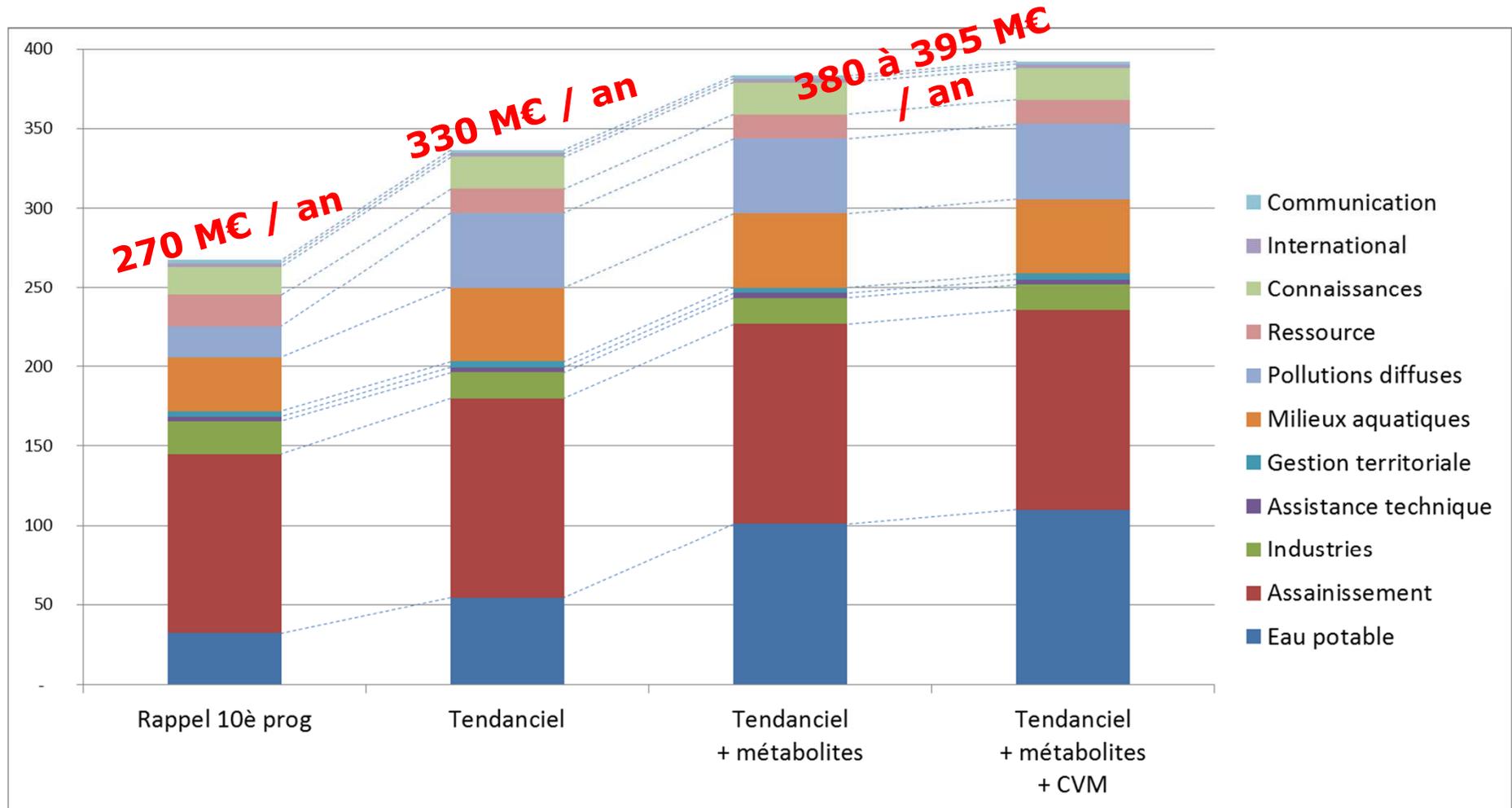
Avec en plus sur l'Eau potable, prise en charge :

- Métabolites phytos ?
- CVM ?

=> Dépense prévisionnelle pouvant se porter à environ 390 M€ / an

Prévisionnel de dépenses

Des besoins en augmentation même sans nouveaux objectifs

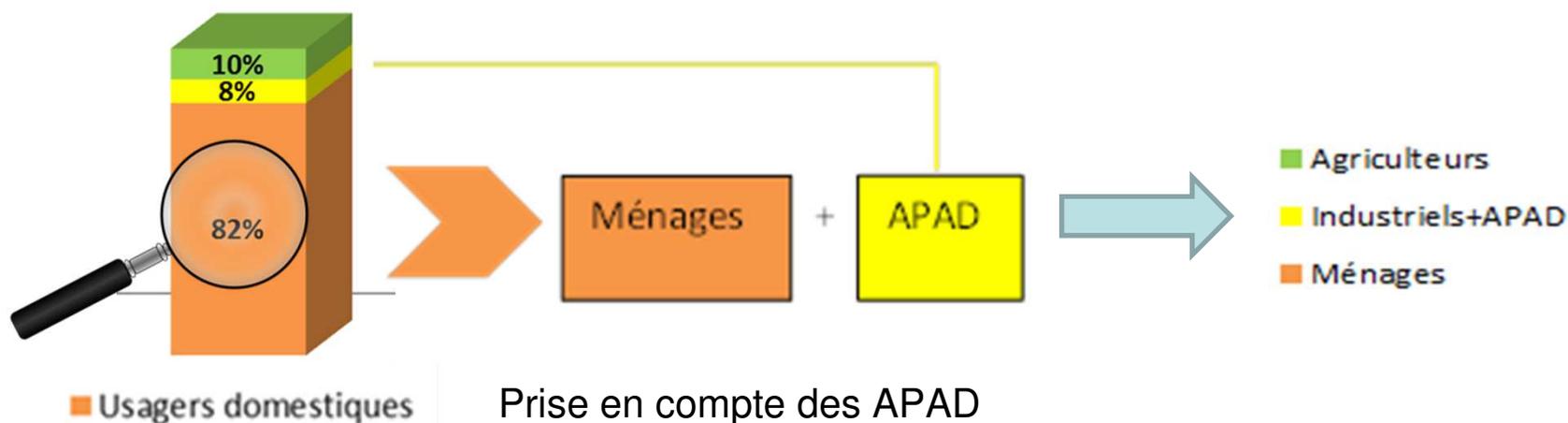


Recettes Qui paye quoi?

~~par catégorie de redevables~~

par catégorie d'usagers

- ~~■ Agriculteurs~~
- ~~■ Industriels~~
- ~~■ Usagers domestiques~~



Prise en compte des APAD

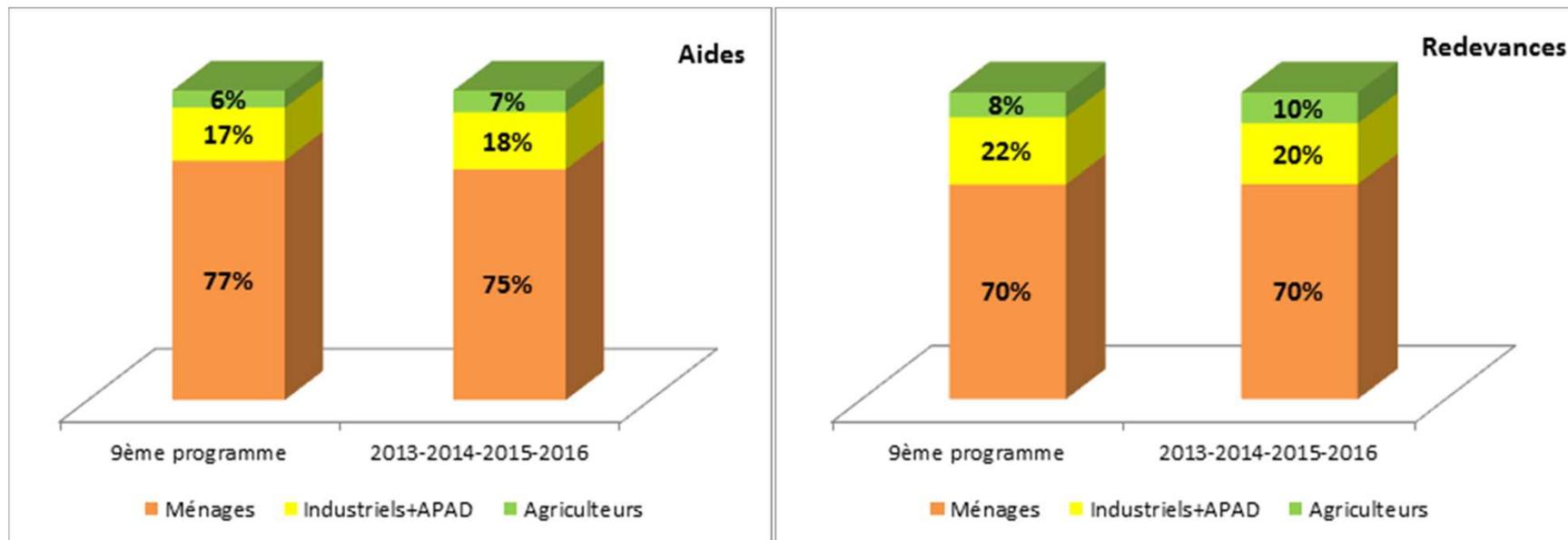
=> Conforme au principe d'analyse de la récupération des coûts au sens de la DCE

=> contribution du domaine « industriel » plus proche de la réalité

Recettes Qui paye quoi?

Meilleure répartition des aides et redevances entre usagers 10^{ème} prg

Aides et redevances réalisées sur 2013-2016



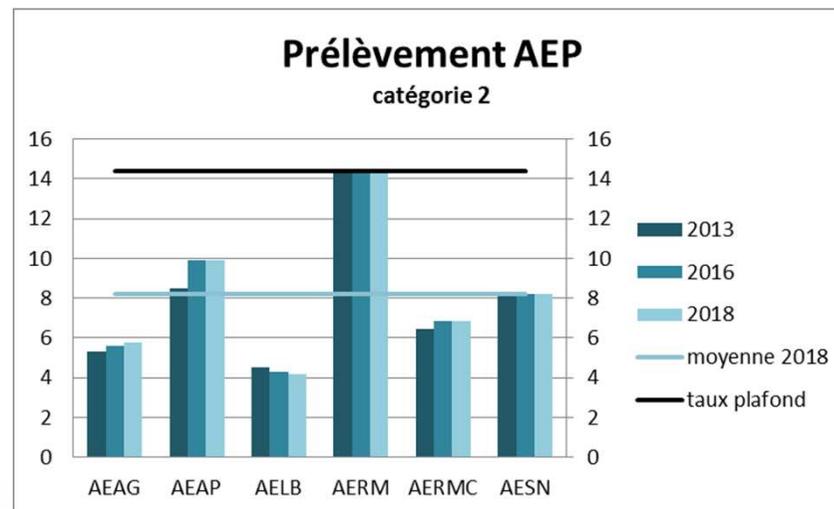
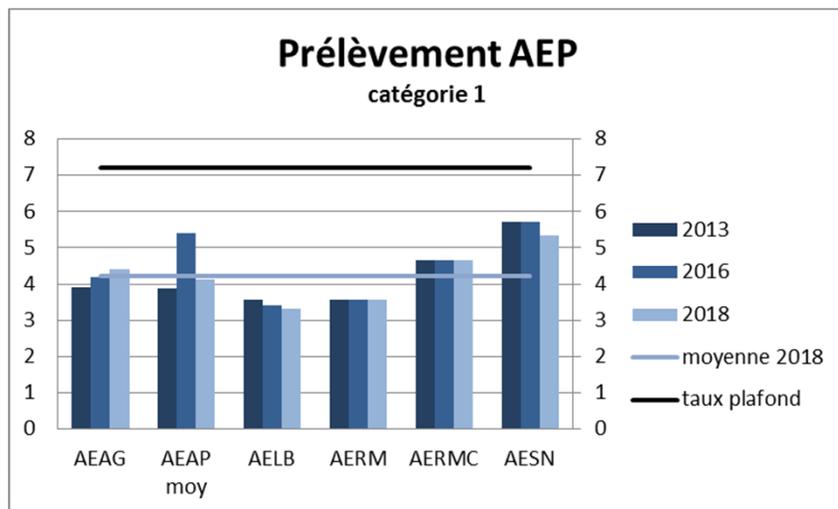
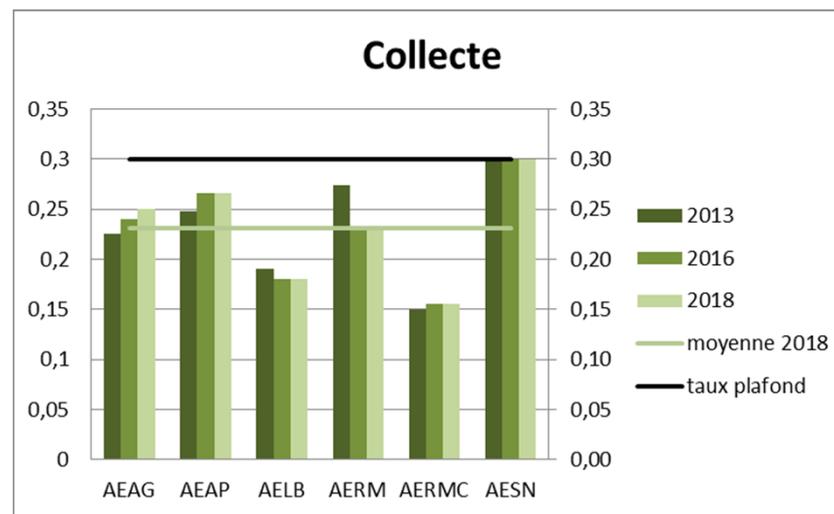
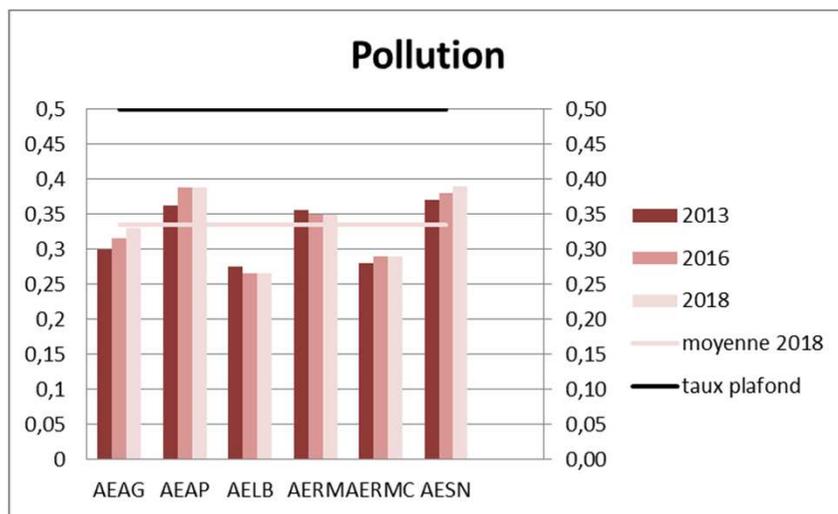
■ Ménages

Equilibre entre aides et redevances autour de 70%



COMITÉ DE BASSIN
ADOUR-GARONNE

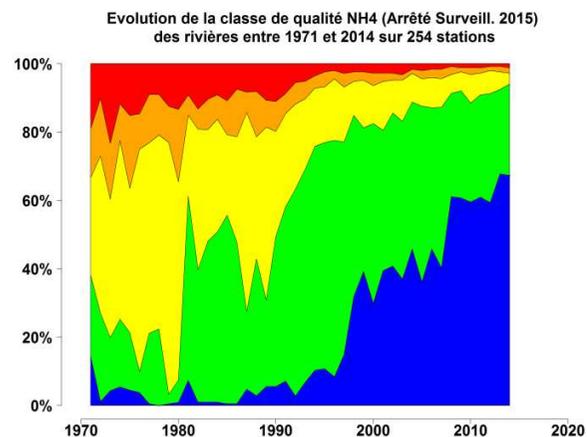
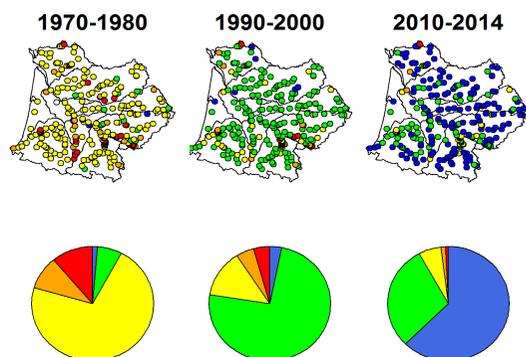
Des taux dans la moyenne des agences





COMITÉ DE BASSIN
ADOUR-GARONNE

L'ammonium: une pollution en régression





COMITÉ DE BASSIN
ADOUR-GARONNE

Pour mémoire Premières pistes d'évolution par domaine évoquées en CPFE,

Pistes d'évolution Assainissement

Priorité à la réduction de pression

- Pressions domestiques fortes et significatives
- Quel que soit l'état de la masse d'eau ou synergie réglementaire
- Autre priorité : protection des usages
 - Pas de priorité ZOS / ZPF, réservoir biologique
- Maintien d'un taux pour le non prioritaire (cf. T3)

	P	NP
Zone de solidarité	T1 (auj. 60%)	T1 ou T2 (auj. 35%)
Hors ZS	T1 ou T2 (auj. 35%)	T3 (auj. 13%)

Adaptation des modalités

- Adaptation de la prime pour épuration à la reconquête du bon état
- Réflexions sur ANC (réhabilitation, animation, primes)
- Réflexions sur l'extension de collecte

Pistes d'évolution Entreprises

Maintien des objectifs du 10^{ème} prg

- Réduction des pollutions macro et micro
- Favoriser les opérations collectives (territoriales ou sectorielles) pour les pollutions dispersées
- Prise en compte du changement climatique (économie d'eau, pluvial, Re-use)
- Eviter les pollutions accidentelles

Simplification

- 1 seul taux par type d'entreprise au max de l'encadrement CE si moyens suffisants

Collecte et traitement des déchets ?

- suppression? Sous quelle forme?

Pistes d'évolution Eau potable

Maintien des priorités du 10^{ème}

- Projets structurants / regroupement loi NOTRe
- Non conformités des systèmes AEP (dont bactériologie)
- Protection des captages
- Gestion patrimoniale, économies d'eau

Adaptation des modalités

- Sélectivité
 - UD Non Conforme et à fiabiliser pour les paramètres prioritaires
 - Fuites dans les réseaux et CVM → financés dans le cadre d'appel à projet si moyens suffisants
- Simplification
 - 1 seul taux d'intervention sur interconnexion ?
- Turbidité = nouveau paramètre prioritaire ?
- Maintien de la mise en conformité sur paramètres non prioritaires ? Et quel tx ? Ou arrêt sur paramètres NP ?
- Arrêt des aides aux compteurs de sectorisation ?

Pistes d'évolution

Pollutions agricoles

57 PAT à
poursuivre,
31 à engager

Une ambition / sélectivité plus grande sur les PAT

- tenant compte de l'évaluation du dispositif
- synergie réglementaire, filières bas intrants,...

Une ambition renforcée pour le bio dans les PAT

- Focalisation sur ces secteurs de la CAB
- en lien avec l'eau potable

Réflexion sur le lien préventif / curatif sur métabolites :

- en attente avis ANSES

Soutien à ECOPHYTO 2 (5 M€/an)

Pistes d'évolution

Milieux aquatiques

Adaptation des modalités d'aide à la continuité écologique ?

- Quel accompagnement au-delà de l'échéance réglementaire de 2018 ?
 - Si dossier travaux non déposé avant 2018 : pas d'aide ou taux « non prioritaire » ?
 - Si dossier déposé : maintien des taux actuels ou dégressivité des aides dans le temps ?
- Pas de nouvelles op. coordonnées au 11^{ème}

Biodiversité aquatique

- Maintien des aides actuelles (migrateurs et espèces patrimoniales, trames vertes,...),
- Elargissement aux milieux marins proposé

Pistes d'évolution

Gestion de la ressource

Une politique au service

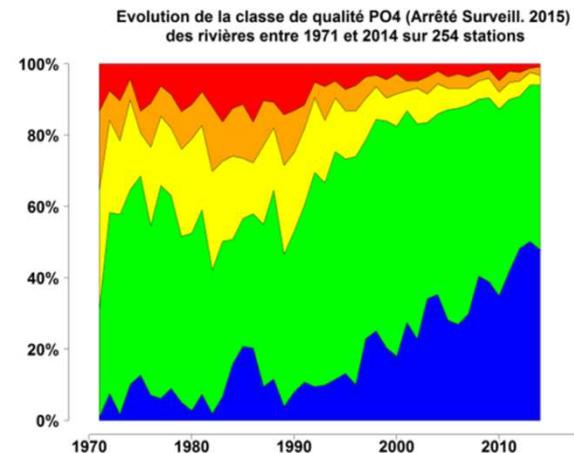
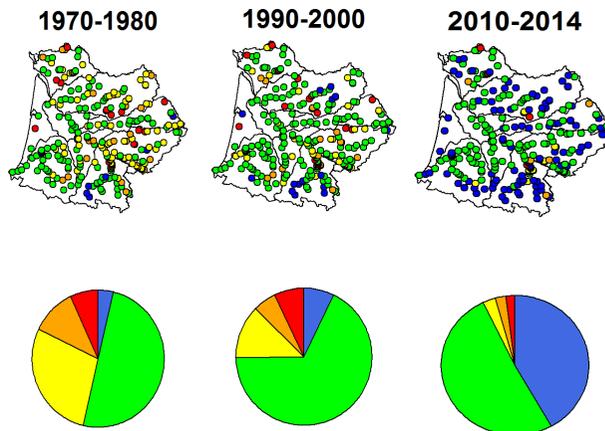
- du plan d'actions sur la gestion quantitative (retour à l'équilibre)
- du plan d'adaptation au changement climatique (PACC)

Economies d'eau	Optimisation de la gestion et de l'efficience des ouvrages existants	Création de retenues
Un seul taux majoré sur tout le bassin (suppression zonages ZRE et nappes captives)	Un seul taux majoré sur tout le bassin (suppression zonages ZRE et niveau de déséquilibre)	Conditionnée aux projets de territoire (instruction gouvernementale de juin 2015) avec taux 50 % et 70 %



COMITÉ DE BASSIN
ADOUR-GARONNE

Le phosphore : une pollution en régression



Entre 1971 et 2015 :

- ✓ Une baisse globale de 70% des concentrations dans les rivières
- ✓ 85% des stations historiques voient leur pollution phosphorée régresser
- ✓ 50% à 92% de stations du réseau historique en bon état
- ✓ 5% à 41% de stations du réseau historique en très bon état